



Minute sécurité Identifier et traiter le risque électrique



A retenir :

Toute **opération d'ordre électrique à proximité ou au voisinage** d'installations électriques doit être **préparée** :

- l'**ICP** doit être réalisée conjointement **avec les EE, sur le terrain**, avant et au plus près de l'opération, pour **identifier les risques** potentiels sur l'ensemble du chantier. Les risques électriques seront détaillés dans la section 2 de l'ICP
- Les **participants** à l'ICP doivent avoir la **connaissance de l'opération, des lieux et des risques**
- Les MOS doivent reprendre les exigences de l'ICP
- Dans le cas d'opération à proximité de **câbles électriques enterrés ou aériens**, il est obligatoire de faire une **DT-DICT** * (habilitation employeur d'AIPR **)
- Les intervenants sont formés aux risques électriques et habilités pour le domaine de tension
- Le **port des EPI d'électricien requis est obligatoire** et le chantier doit être **balisé**

Le 27 juin 2025 dans une usine AM en Inde, 3 personnes d'EE interviennent sur un transformateur 33kV **sans analyse de risques préalable**. Par **méconnaissance** et **absence** de formation et **habilitation**, ils ont ré-alimenté le transformateur. Avant de commencer le travail, ils veulent faire une VAT mais **l'outillage est HS**. Ils décident donc de faire une mise à la terre par pose de tresses volantes et **un flash électrique se produit**, les **brulant** gravement tous les 3. Ils ne portaient pas d'EPI spécifiques. **L'un d'eux décèdera**.

Quasi-accident le 11 juillet 2025 à Basse-Indre. Lors de la remise en état de luminaires sur des poteaux d'éclairage à l'aide d'une **nacelle** dans toute l'usine (400 points lumineux), celle-ci s'est retrouvée à **moins de 5m d'une ligne HT 63kV** et aurait pu créer un **arc électrique**. L'ICP (l'Inspection Commune Préalable) n'avait pas permis d'identifier ce risque.

Je retiens : l'électricité génère différents types de risque (Arcflash, électrisation, brûlure, projections de matières...) dont les conséquences sont souvent dramatiques. L'analyse de risques préalable est un incontournable

Règle d'or N°3

Les consignations sont réfléchies et correctement mises en œuvre

Règle d'or N°10

Je respecte et fais respecter toutes les règles pour réaliser un chantier

*DT-DICT : Déclaration de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
** AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux





Minute sécurité

Identifier et traiter le risque électrique



Pour identifier le risque électrique et le traiter, le compte-rendu d'ICP (Inspection Commune Préalable) a été adapté (dans la section 2)

SECTION 2 - Analyse des risques

DANGERS / RISQUES RESULTANTS DES ACTIVITES ET INSTALLATIONS ARCELORMITTAL AUXQUELS PEUT ETRE EXPOSE LE PERSONNEL DES ENTREPRISES EXTERIEURES

Risque de chute	Risque d'écrasement	Risque Gaz	Risque Chimique	Risque présence d'énergie
<input type="checkbox"/> Travail en hauteur	<input type="checkbox"/> Circulations engins	<input type="checkbox"/> Points rentrants	<input type="checkbox"/> Zone à risques gaz	<input type="checkbox"/> Produits sous pression
<input type="checkbox"/> Plancher ouvert	<input type="checkbox"/> Ascenseur, monte-charge	<input type="checkbox"/> Charpente, structure	<input type="checkbox"/> Produits ou matières explosifs - Zone ATEX	<input type="checkbox"/> Produits toxiques : Plomb
<input type="checkbox"/> Toiture, terrasse	<input type="checkbox"/> Bandes transporteuses	<input type="checkbox"/> Effondrement	<input type="checkbox"/> Produits corrosifs	<input type="checkbox"/> Milieu hyperbare
<input type="checkbox"/> Chemin de roulement, crinoline	<input type="checkbox"/> Voie ferrée	<input type="checkbox"/> Chute de matières	<input type="checkbox"/> Espace confiné	<input type="checkbox"/> Pneumatique
<input type="checkbox"/> Visibilité	<input type="checkbox"/> Poulies, courroies	<input type="checkbox"/> Anoxie	<input type="checkbox"/> Produits toxiques : CMR / H2S	<input type="checkbox"/> Hydraulique
<input type="checkbox"/> Manque éclairage	<input type="checkbox"/> Manut. par Pont Roulant	<input type="checkbox"/> Ensevelissement	<input type="checkbox"/> Produits chimiques présents	<input type="checkbox"/> Électrique Trolleys, voisinage HT, PNST, câbles sous tension
<input type="checkbox"/> Chute de plain-pied	<input type="checkbox"/> Manutention mécanique (palan, treuil...)	<input type="checkbox"/> Fouille, Talus, excavations	<input type="checkbox"/> Fibrés Céramiques Réfractaires	<input type="checkbox"/> Brûlures thermiques (Chaud/froide)
<input type="checkbox"/> Noyade	<input type="checkbox"/> Mécanique	<input type="checkbox"/> Chutes d'objets	<input type="checkbox"/> Rayonnements ionisants Rayon. optiques artificiels	<input type="checkbox"/> Projection métal liquide
<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Poussières	<input type="checkbox"/> Travailleur isolé
			<input type="checkbox"/> Amiante	
			<input type="checkbox"/> Biologique (Légionelle...)	
			<input type="checkbox"/> Cond. atmosphériques (canicule, froid...)	
			<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Autre :

En cas de nécessité de consignation, définir clairement le besoin (par rapport à l'opération à réaliser) afin que le prescripteur puisse définir les consignations adaptées.

PNST : Pièce nue sous tension

Câbles sous tension : présents dans des racks, des chemins de câbles, ou en bottes. Ces câbles peuvent être abîmés au niveau des gaines isolantes par exemple

Pour tout travail réalisé à proximité d'un réseau (ex : ligne électrique) enterré ou aérien, faire une DT-DICT (Demande de Travaux et Demande d'Intention de Commencement de Travaux).

MESURES DE PREVENTION ET PROTECTIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES MINIMALES

Mesures Collectives liées à l'environnement de travail	Description précise de ce qui est prescrit	Entreprise chargée de la mise en œuvre
<input type="checkbox"/> Gestion du risque électrique		

Règle d'or N°3

Les consignations sont réfléchies et correctement mises en œuvre

Règle d'or N°10

Je respecte et fais respecter toutes les règles pour réaliser un chantier

